

LA MAÎTRISE DES MILIEUX TERRESTRES LES ATOLLS DE TAKAPOTO ET DE TIKEHAU

Les atolls n’émergent que de quelques mètres au-dessus du niveau moyen de l’océan. Vus du large, ces anneaux de verdure, parfois minuscules, semblent entièrement recouverts d’une dense forêt de cocotiers entrecoupée d’espaces nus. Darwin notait déjà que “l’océan et la terre ferme, semblent dans ces endroits, lutter constamment à qui l’emportera sur l’autre”.

Vue de près, la densité de la cocoteraie diminue. Là où elle est exploitée, le substrat corallien apparaît sous forme de régosols et de lithosols dénudés par des brûlis successifs dits de “nettoyage”. Partout ailleurs, une végétation arbustive et même souvent arborée, se développe.

Concentrées maintenant en un seul village autour d’une ou de plusieurs églises, les habitations sont noyées dans l’ombre claire des cocotiers ou des plantes ornementales. Le plus souvent, les 30 à 150 maisons que comprennent les villages d’atoll se sont développées à partir de l’intersection des deux pistes de “soupe de corail” (tout-venant extrait du lagon) qui traversent le village. L’une joint le quai ou le lieu d’accostage des baleinières, du côté de l’océan, au débarcadère du lagon, l’autre, perpendiculaire, traverse le village pour s’enfoncer dans la cocoteraie adjacente. Le tracé et la longueur de cette dernière dépendent de la morphologie du site, des contraintes foncières et surtout, du gradient de la seule activité agricole encore pratiquée dans les atolls: la collecte du coprah.

Découvertes dès le XVI^e siècle, ces îles n’ont guère intéressé leurs découvreurs. Non seulement, il n’y avait presque pas de “terre” au sens littéral du terme, bien qu’une végétation irrégulière et disparate apparut en même temps que quelques fumées et parfois des cases, mais les occupants n’étaient que des “sauvages à peu près nus, brandissant des lances et jetant des cailloux en vociférant pour repousser les envahisseurs” (BOUGAINVILLE). Les descriptions de Bougainville, de Kotzebue, de Turnbull, ou de Wilkes, rendent compte de ce “désappointement”, qualificatif qui fut donné à ces îles par l’un de leurs premiers découvreurs, Roggween, au début du XVIII^e siècle. En outre, la navigation dans ces parages était extrêmement difficile, les amers inconnus, les courants intenses et irréguliers, et surtout, l’eau douce semblait inexistante. Ce n’est qu’après la découverte de Tahiti en 1767, puis des îles voisines, que les îles Tuamotu furent peu à peu reconnues et intégrées dans les réseaux commerciaux implantés par les Européens. De cette époque de contacts souvent violents, datent les premières indications sur les populations de ces îles inhospitalières, comparées à leurs “consœurs”, hautes et luxuriantes.

Dès le début de la christianisation, au milieu du XIX^e siècle, les missionnaires ont fourni des descriptions dramatisantes et misérabilistes basées sur leur vision du dénuement spirituel et surtout matériel des insulaires. L’existence, d’un bout à l’autre de l’archipel, de dialectes différents, constituant parfois de véritables oppositions linguistiques, fut interprétée comme un signe d’arriération profonde. L’histoire du peuplement de cet archipel, racontée par l’aristocratie de Tahiti et répercutée par les Européens, affirmait que les Paumotu (littéralement: “les habitants des îles exténuées”) n’étaient que les descendants d’anciens vaincus rejetés à la mer et qui, par chance, avaient pu débarquer et faire souche sur les seules îles encore inoccupées du Pacifique oriental: les Tuamotu (littéralement: “îles nombreuses”). La réalité s’est avérée plus complexe. L’occupation des îles basses, tout en restant visuellement paradoxale, présente en fait tous les caractères logiques et rationnels des sociétés qui, pour survivre, doivent être étroitement adaptées à leur environnement, surtout lorsque celui-ci est aussi spécifique par sa petitesse, son potentiel limité et sa fragilité.

LA MISE EN VALEUR ANCIENNE

répartissent en fait, pour la plupart, en trois classes de taille, autour de 5, 10 et 30 km². Cette couronne est discontinue, et interrompue par des chenaux (*hoa*), plus ou moins profonds, dont le fonctionnement est intermittent et par où migrent les bancs de poissons. L’espace émergé n’est lui-même que partiellement recouvert de végétation, selon une dynamique dépendant essentiellement de la chronologie des cataclysmes marins et climatiques et de sa propre évolution pédologique.

Ces zones offrent des substrats de granulométrie extrêmement variable, tant dans leurs plans horizontaux que verticaux, qui déterminent assez directement les possibilités d’implantation de la végétation. En dehors des lithosols, deux horizons humifères, dont l’un plus ou moins enfoui, apparaissent fréquemment. Les plus anciennes descriptions confirment la présence d’une végétation arbustive et arborée dense, parfois très haute. En revanche, la vision de cocotiers le plus souvent isolés, parfois en petits bosquets, était un fait suffisamment rare dans l’archipel pour qu’il ait été souligné par les découvreurs. Si la présence de cocoteraies, comme dans les îles hautes, suppose une installation humaine relativement sédentaire, les établissements humains des atolls n’en dépendaient pas systématiquement.

DES PAYSAGES BOULEVERSÉS PAR LES EUROPÉENS

C’est dès le milieu du XIX^e siècle, et à partir des îles hautes de la Société, que se propagera peu à peu, pour des raisons économiques mais aussi idéologiques, la création des cocoteraies. En effet, une fois passé l’intérêt manifesté pour l’arbre à pain (*Artocarpus edulis*), qui avait justifié la fameuse expédition de Bligh, les missionnaires, suivis en cela par l’administration, estimèrent que le cocotier, pour toutes ses qualités alimentaires, technologiques ou pharmaceutiques, était l’arbre “nourricier” par excellence qu’il fallait diffuser, tant sur les îles hautes que sur les atolls de l’archipel des Tuamotu. Sa remarquable adaptation aux conditions climatiques et pédologiques des atolls était indéniablement une assurance d’un minimum de ressources alimentaires. De plus, l’arbre est simple à planter et à exploiter. Mais surtout, dès le début du XIX^e siècle, le coprah fournissait une huile de qualité demandée en Asie et en Europe, laquelle en avait de plus en plus besoin pour le développement de son industrie cosmétique et chimique. En même temps, les administrations laïques et religieuses se préoccupaient de la “pauvreté” environnementale et technologique des indigènes des îles Tuamotu, qui les empêchait d’avoir un statut bien défini dans la hiérarchie des sociétés “primitives” que les voyages d’exploration découvraient encore.

Étaient-ils encore “sauvages” ou déjà “barbares” ? Aux premiers temps des contacts, les seules richesses que l’on pouvait rechercher aux îles Tuamotu étaient d’origine marine ou lagonaire: au large, les baleines, et dans les lagons, la nacre avec son important corollaire spéculatif, la perle, et l’holothurie ou “bêche de mer”, très demandée en Asie pour l’alimentation. Les Paumotu étaient alors souvent employés sur place comme manœuvres ou plongeurs, et approvisionnaient quelquefois les bateaux en cochons ou en fruits. Dans tous les cas, le négoce se faisait sous la forme d’un troc très empirique, faisant accéder plus ou moins rapidement les insulaires aux bienfaits de l’économie d’importation que l’ère industrielle générait.

La préoccupation constante de cette époque a été de donner, rapidement et avec efficacité, aux populations polynésiennes les moyens de produire, ce qui, par le biais d’une monétarisation progressive, les ferait entrer dans le concert des peuples civilisés. Elle a ainsi déterminé, même jusqu’à ces dernières années, l’implantation systématique et généralisée de la cocoteraie, sur l’ensemble des surfaces émergées disponibles.

Pratiquement tous les domaines de la vie des insulaires en furent affectés, et ce, jusqu’à maintenant. D’abord, la majeure partie de la forêt primaire fut détruite avec la plupart des grandes espèces arborées autochtones. Ceci a provoqué une réduction, puis la perte quasi totale, des stocks de bois d’œuvre pour les grandes pirogues de course en haute mer et de pêche, ainsi que pour les habitations traditionnelles. Simultanément, s’ensuivit une forte dégradation du couvert végétal arbustif et de la couche d’humus, par disparition de l’ombrage protecteur ou par les brûlis “de nettoyage”. Le corollaire immédiat fut une réduction des colonies spontanées ou protégées de plantes alimentaires et médicinales environnantes. Les oiseaux furent aussi mis à mal par cette détérioration de leur biotope, ce qui augmenta la quantité d’insectes volants.

L’implantation de la cocoteraie eut diverses conséquences sociales et foncières. Tout d’abord, elle a entraîné l’obligation pour les insulaires de délimiter et fixer le réseau foncier évolutif qui préexistait, en forçant les familles et leurs lignages à définir nettement des limites de parcelles qui devenaient potentiellement productives de revenus ou de moyens d’échanges monétaires. Ensuite, la procédure de regroupement des insulaires autour des églises tout nouvellement construites avec zèle, conduisit à l’abandon de portions entières d’atolls, en particulier, celles situées à l’opposé du nouveau village, dans la partie de l’atoll appelée *nake* ou *n’gake*.

En institutionnalisant systématiquement le *rahui* (interdit temporaire d’usage), auquel les chefs avaient traditionnellement recours, on a accentué encore plus l’écart entre le village, où se concentrait le quotidien, et le reste de l’atoll presque vidé de son contenu fonctionnel. Le *rahui* originel ne s’appliquait qu’à une ou

Sur quelques atolls, par exception, pendant la période de plonge, se recréaient chaque année jusqu’après la seconde guerre mondiale des formes dispersées d’occupation de l’espace s’apparentant plutôt à de la prédation organisée qu’à une exploitation rationnelle.

DONNÉES ANCIENNES SUR L’ORGANISATION DE L’ESPACE

L’origine des populations des îles Tuamotu a, depuis longtemps, excité la curiosité de ceux qui sillonnèrent ces eaux: d’où venaient ces populations isolées qui se différenciaient nettement de leurs voisines les plus proches, tout en présentant avec elles des analogies formelles, linguistiques, anthropologiques et techniques? Les hypothèses sur les processus de migration ont tout d’abord pris en considération les seules îles hautes en pensant que les occupants des atolls, rébarbatifs et très peu nombreux, en descendaient culturellement et parfois généalogiquement. Leurs compétences comparables dans les domaines de l’exploitation des milieux marins et lagonaires le permettaient. Le milieu terrestre, signalé parfois par l’exubérance de la végétation des îles hautes de Polynésie, n’apparaît pas pour les îles Tuamotu dans les journaux de bord des navigateurs, puis des missionnaires ou des négociants du XIX^e siècle. Cette image, d’où les activités terrestres sont absentes, est conforme à celle du Polynésien “marin des Mers du Sud”.

Concernant la vie quotidienne ou les activités terrestres des insulaires, on ne dispose pour cette époque que de quelques descriptions sommaires sur les monuments religieux, les *marae*, construits en plaques de corail empilées ou plantées selon des agencements variables. Des structures lithiques voisines, plus petites, complétées par une bordure formant une cour, témoignent du soin et de l’attention apportés à l’édification et à l’entretien de ces lieux sacrés où se pratiquaient différents rituels souvent liés à la tortue. Les descriptions anciennes d’habitations sont également sommaires. Les cases des indigènes, décrites généralement comme un abri souvent insuffisant contre les intempéries, sont caractérisées par leur toit de feuillage et leur taille réduite; elles ne sont éventuellement spacieuses que lorsqu’elles correspondent à la demeure d’un chef.

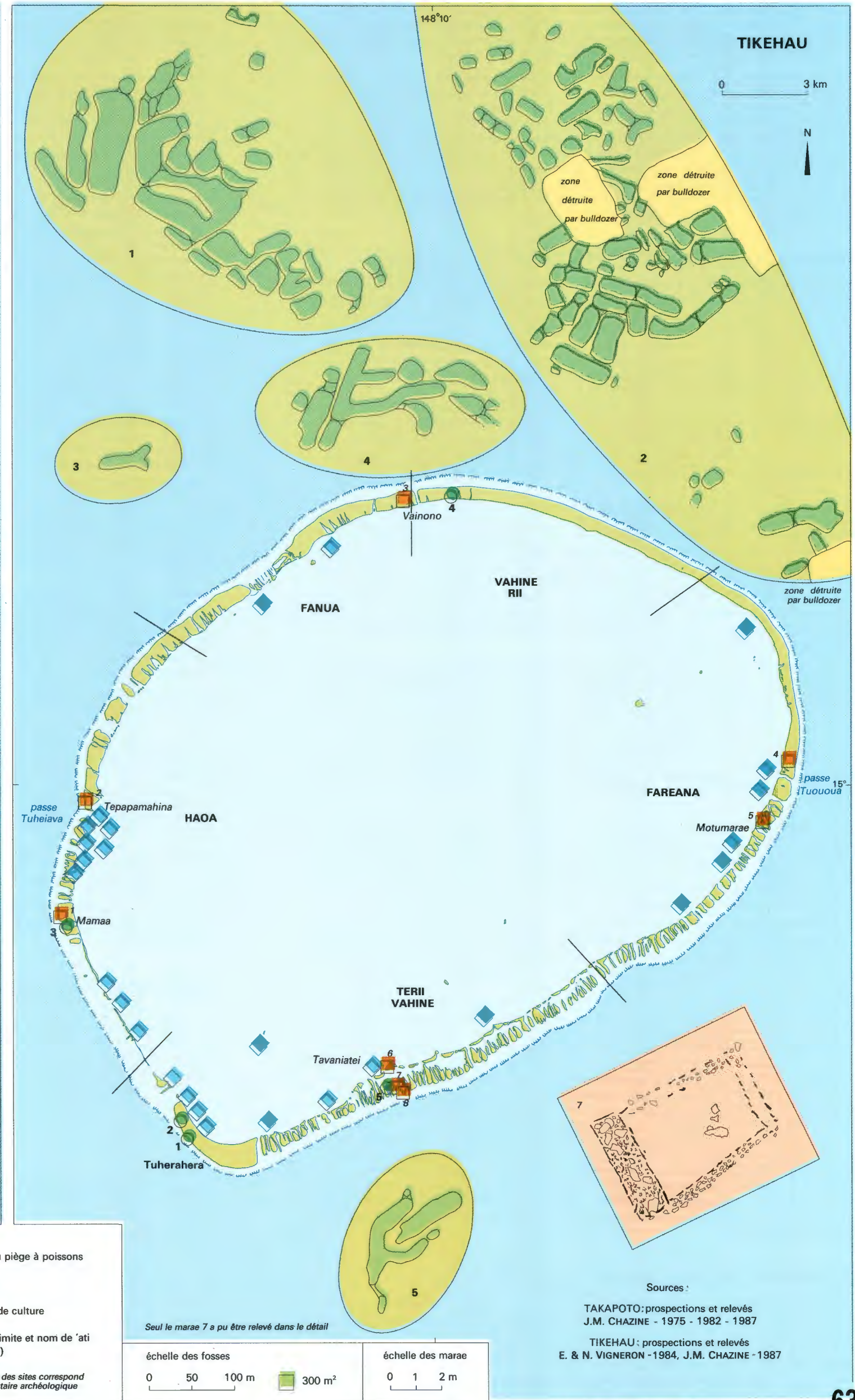
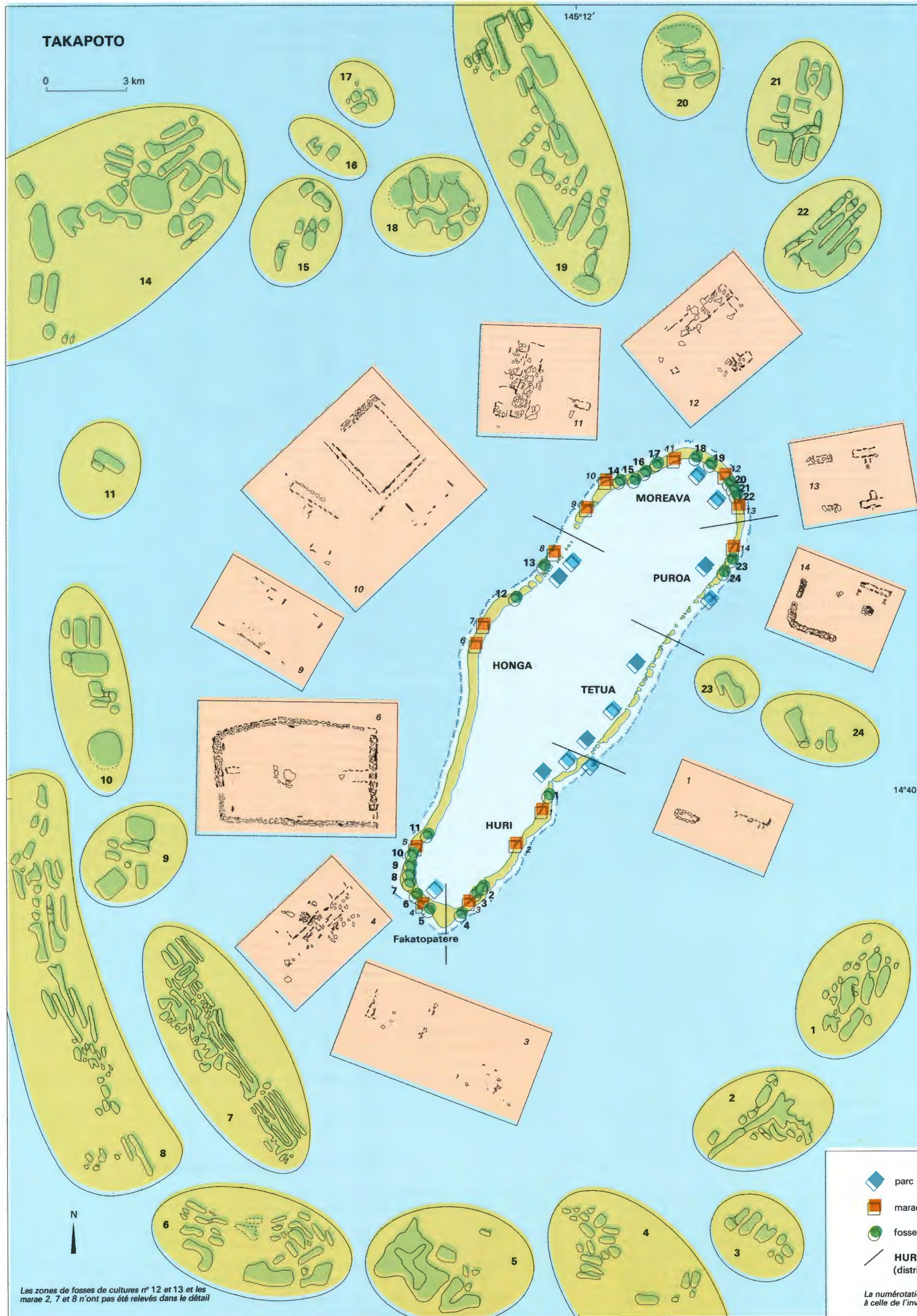
Les îles Tuamotu apparaissent ainsi, au détour des récits et jusqu’au XX^e siècle, comme des îles répulsives. De même leurs occupants, réputés être encore très proches des pratiques anthropophages, sont considérés comme présentant peu d’aptitudes à exploiter leurs îlots. Cependant, une lecture attentive des premiers textes donne quelques détails indiquant que ces marins-pêcheurs pouvaient se préoccuper également de la partie terrestre de leur territoire et y pratiquer des formes modestes d’agriculture. De fait, on relève que “les insulaires creusaient des trous [ou fosses de culture] pour y faire pousser des tubercules, gros comme des bouchons de champagne” ou qu’ils “enfouissaient des racines dans le sable et venaient s’y approvisionner quelques temps après” (LUCETT-1851).

Le premier inventaire archéologique des îles Tuamotu, effectué en 1930, a relevé quelques-unes de ces fosses et leur consacre quelques lignes (EMORY-1975). Lavondès, dans son inventaire archéologique de l’atoll de Rangiroa, effectué dans les années 60, localise plusieurs zones de fosses encore très nettement visibles. Aucun d’eux cependant n’entreprend une étude détaillée de ces aménagements.

LES FOSSES: TÉMOINS AGRICOLES DE L’OCCUPATION DE L’ESPACE

Les fosses de culture constituent en fait les vestiges les plus nombreux et les plus vastes de l’occupation pré-européenne de l’espace. Leurs dimensions en effet peuvent être importantes et disproportionnées par rapport aux superficies des *motu* sur lesquels on les rencontre. Ces fosses, à pentes parfois escarpées, ont de 5 à plus de 100 m de grand axe. Leur nombre peut dépasser 200 selon les zones. Les superficies des fonds varient entre 30 et 1 500 m² et, réunies, les fosses peuvent s’étendre sur plusieurs hectares. Les profondeurs relatives, mesurées entre le fond de la fosse et la partie supérieure du talus qui la circonscrit, varient de 1 à 8 m. Les moyennes, de l’ordre de 2,5 à 4 m, correspondent au niveau d’équilibre de la lentille d’eau, oscillant avec une amplitude de quelques décimètres suivant la pluviosité, qui varie selon les atolls entre 1 200 et 2 500 mm par an. Des puits permettaient d’accéder à cette nappe phréatique recelant une eau douce et potable. La pente des talus limitant les fosses dépasse parfois 50 %, créant un aspect de “montagnes russes” bien particulier. Ce relief est le résultat de l’extraction de milliers de mètres cubes de matériaux, travail incompatible par son ampleur avec les préoccupations habituelles d’un peuple qui aurait été exclusivement marin-pêcheur.

Ces fosses, dont le potentiel de production ne pouvait être qu’estimé, par manque d’informations ethnographiques, n’ont été considérées d’abord que d’un point de vue archéologique. L’analyse de la distribution des données quantifiées et de la répartition des formes ou des surfaces à la périphérie des atolls indique une occupation régulière de l’espace. Des observations faites sur d’autres atolls du Pacifique occidental, et concordantes entre elles, permettent de supposer que ces fosses correspondent à une densité moyenne de population dans l’ensemble des



couronne émergée, d'une bande de terre de quelque 600 à 700 m de long, à laquelle s'ajoute une portion équivalente de lagon à exploiter. Pour preuve, la distance séparant deux zones de fosses est souvent de cet ordre de grandeur. Ces considérations révèlent une occupation en hameaux de la couronne corallienne.

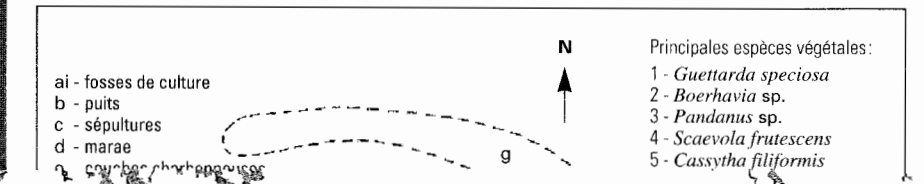
Sur certaines îles, les informations orales recueillies auprès des personnes âgées font état de vestiges encore visibles, ou même en activité, pour quelques fosses et certains parcs à poissons jusqu'au début du XX^e siècle et au-delà. Sur quelques atolls relativement isolés, des détails, puis des données quantifiées sur les procédures mises en jeu pour toutes les phases successives de creusement et d'utilisation de ces fosses ont pu être recueillis. Tout confirme que les groupes familiaux de toutes tailles, de la famille restreinte à la famille étendue, tirant leurs

choix des zones d'implantation, s'il a correspondu à l'origine à un découpage spatial de l'atoll entre plusieurs groupes lignagers (2 à 5 le plus souvent), s'est fait plus précisément là où le sol naturel était déjà enrichi en humus, en particulier sous les *ngapata* (*Scaevola frutescens*).

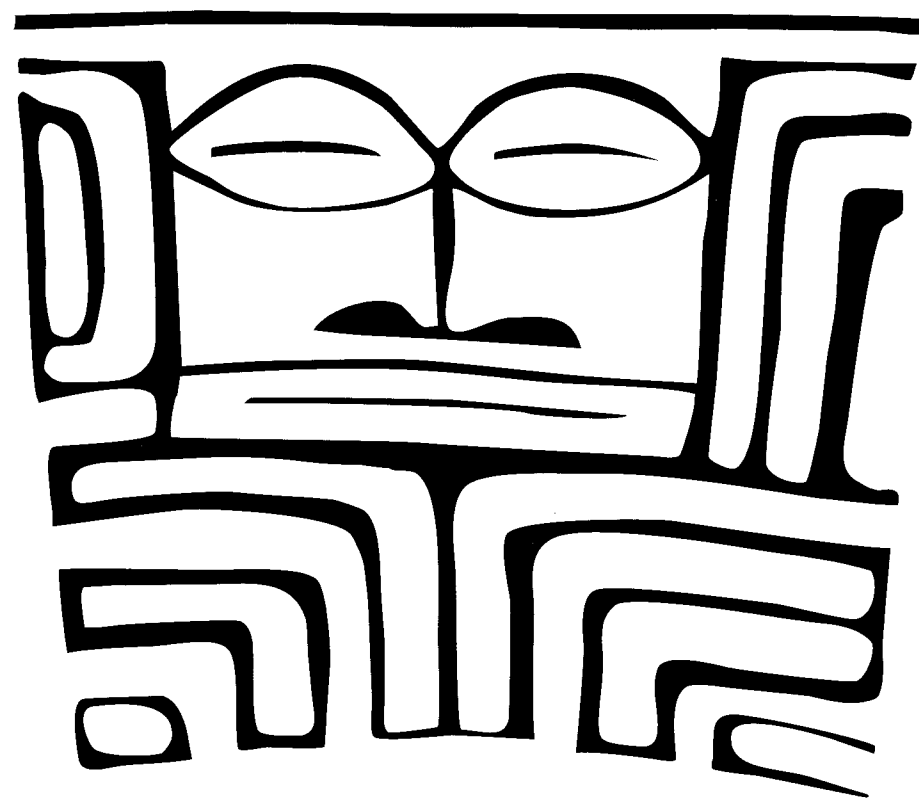
La reconstitution du processus d'implantation d'après la tradition orale ne peut être suivie précisément sur le terrain, car les vestiges des structures religieuses attachées aux strates familiales et foncières successives, les *marae*, n'apparaissent maintenant dans les atolls que sous forme de ruines peu différenciables. Les chronologies des creusements successifs des fosses en phase de démographie croissante et de l'édification des *marae* matérialisant "la croissance sociale", ne se recoupant pas exactement, empêchent d'en faire des "fossiles directeurs". Les

LE MOTU FAKAREVAREVA

Modèle d'adaptation et d'aménagement caractéristique de l'archipel des Tuamotu sur l'atoll de Anaa



ATLAS



**DE LA
BOUVÉNÉCIE**

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
pour leur collaboration et leur aide précieuses.